



TRANSPORTS SCOLAIRES - RENTRÉE 2019

publié le 17/06/2019

A compter de cette année, les demandes de transports scolaires (nouvelles demandes et renouvellements) se font **EXCLUSIVEMENT par internet** à l'adresse suivante :

<https://transports.nouvelle-aquitai...> 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.